

Ergothérapeutes : un projet stratégique pour 2022



© 2018 Les Echos Publishing

Principal organisme représentatif de la profession d'ergothérapeute en France, l'ANFE travaille depuis plus de 50 ans à la constitution d'une identité professionnelle et à l'organisation d'une réglementation pour la profession. Elle représente la profession au HCPP (Haut Conseil des Professions Paramédicales), et plus généralement auprès de toutes les instances ministérielles, territoriales, politiques et associatives, où elle participe et contribue aux réflexions, études et réformes concernant la santé et le développement des services aux Français.

Dans un rapport qui vient de paraître, l'ANFE souligne que la pratique de l'ergothérapie ne s'est pas assez développée, principalement dans les institutions, mais peu en pratique libérale. Celle-ci n'a pas bénéficié de remboursement par la Sécurité sociale à l'inverse d'autres professions plus présentes et mieux connues. Elle note aussi que les dernières réformes en matière de santé, notamment le virage ambulatoire et le développement de services communautaires, nécessitent d'accompagner la profession.

Pour préparer la profession à aborder 2022, elle livre dans son rapport un projet fixant des orientations et les moyens nécessaires, via 10 axes stratégiques de développement. Elle propose, par exemple, des actions pour développer la notoriété de l'ergothérapie, pour renforcer la qualité d'exercice en

formulant des normes, ou encore pour accompagner la production de savoirs et leur diffusion.

Pour consulter le rapport : www.anfe.fr

© 2017 Les Echos Publishing